

COMMUNE D'AIRION
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 mars 2023 à 19 heures 00

Le vingt-et-un mars deux mille vingt-trois, à 19 heures 15, le conseil municipal, légalement convoqué par voie électronique le quatorze mars deux mille vingt-trois s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine BOULAS-DRETZ, Maire

Présents : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Aurélie DROBECQ, Sophie ORDON, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE

Absents excusés : Julie LAGOUE, Cédric VANDENDAELE.

Absents :

Pouvoir : Leslie PELLEIEUX à Sandrine BOULAS-DRETZ

Secrétaire de séance : Eric PRIEM

Séance ouverte à 19h15

ORDRE DU JOUR:

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 février 2023,
- Compte de gestion 2022,
- Compte administratif 2022,
- Vote des taxes directes locales 2023 (états 1259),
- Demande de stationnement d'un food-truck de pokebowl,
- Éléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,
- Questions diverses du public.

1) DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sur la base du volontariat, Eric PRIEM est secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 février 2023 est approuvé par 7 voix pour et 1 abstention

Pour : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Aurélie DROBECQ, Sophie ORDON, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE

Abstention : Leslie PELLEIEUX

Contre : Néant

3) COMPTE DE GESTION 2022

Le maire soumet au vote le compte de gestion présenté par la Trésorerie. Celui-ci a été envoyé aux membres préalablement à la séance afin de leur laisser le temps de l'étudier.

A retenir :

- excédent de fonctionnement : + 176 245,42 euros,

- excédent d'investissement : + 344,241,62 euros

- excédent global de clôture : + 520 487,04 euros

- restes à réaliser en dépenses d'investissement : 65 254,40 euros.

Le détail du compte de gestion voté est consultable en mairie ou transmissible sur demande.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité (8 voix pour)

Pour : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Aurélie DROBECQ, Sophie ORDON, Leslie PELLEIEUX, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE,

Contre : Néant

Abstention : Néant

4) COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Le Maire quitte la salle.

Le compte administratif, établi par le Maire, est présenté par la doyenne de la séance, Françoise DUPRE.

Il est identique au compte de gestion présenté par la Trésorerie.

Une fois voté, il est consultable ou transmissible dans les mêmes conditions que le compte de gestion.

Le vote se fait par article.

Il est approuvé à l'unanimité par 7 voix pour (le Maire ne prend pas part au vote)

Pour : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Aurélie DROBECQ, Sophie ORDON, Leslie PELLEIEUX, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

Contre : Néant

Abstention : Néant

5) VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2023 (états 1259) :

Le Maire propose, conformément à l'engagement pris dans la profession de foi et les finances de la commune le permettant, de ne pas augmenter les taux par rapport aux trois années précédentes à savoir :

- Taxe foncier non bâti : 41,26 %,

- Taxe foncier bâti : 48,56 %,

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (annule la délibération du 19 janvier 2023) : 6,23 %.

A noter, pour les taxes sur le foncier, augmentation de la base d'environ 7 % ce qui, de fait, va générer une augmentation pour le contribuable.

Pour : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Aurélie DROBECQ, Sophie ORDON, Leslie PELLEIEUX, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

Contre : Néant

Abstention : Néant

6) DEMANDE DE STATIONNEMENT D'UN FOOD-TRUCK :

La commune a été sollicitée pour l'accueil d'un food-tuck (poké-bowl – plat typique hawaïen), chaque jour de la semaine.

Au vu de l'historique en matière de restauration de ce type (food-truck), cela paraît trop fréquent.

Le Maire propose, sous réserve que le demandeur satisfasse à l'ensemble des réglementations), de n'autoriser la vente qu'une fois par semaine pour un coût de 15 euros par an.

Le Maire reprendra l'attache du pétitionnaire afin de recueillir l'ensemble des éléments nécessaires à l'établissement de la convention. Elle demande l'accord du conseil municipal pour signer la convention aux conditions tarifaires énumérées.

Pour : Agnès BOILLET, Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Aurélie DROBECQ, Sophie ORDON, Leslie PELLEIEUX, Eric PRIEM, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

Contre : Néant

Abstention : Néant

7) Délibération non prévue à l'ODJ et ajoutée à la demande de la Trésorerie – Demande d'admission en non-valeur d'une créance de cantine de 2016 :

Le Maire demande l'accord du conseil pour l'inscription de ce point à l'ordre du jour, sur proposition de la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée. L'ensemble des membres présents donne son accord.

Une ancienne habitante de la commune reste redevable de la somme de 404,15 euros

(dette de cantine de 2016). Cette personne est au RSA depuis longtemps et le recouvrement s'avère impossible.

La Trésorerie propose de voter en faveur d'une admission en non-valeur de cette somme.

Une partie des membres du conseil municipal sont contre le principe. Ils estiment que dans ce cas, la famille aurait du retirer l'enfant de la cantine ou faire en sorte de régler sa dette.

Pour : Sandrine BOULAS-DRETZ, Françoise DUPRÉ, Sophie ORDON, Jean-Frédéric VERSTRAETE.

Contre : Aurélie DROBECQ, Eric PRIEM

Abstention : Agnès BOILLET, Leslie PELLEIEUX

ÉLÉMENTS DE CALENDRIER :

23 mars 2023 – Conseil communautaire,

24 mars 2023 – Conseil d'école,

25 mars 2023 – Réunion de travail sur le budget,

30 mars 2023 – Réunion de travail sur le budget,

31 mars 2023 – Atelier créatif de Pâques

2 avril 2023 – Parcours du coeur

3 avril 2023 – Réunion de travail sur le budget avec la Trésorerie,

4 avril 2023 – Réunion sur la gestion de la zone humide avec le lycée et le syndicat mixte du bassin versant de la vallée de la Brèche,

6 avril 2023 – Conseil d'administration du lycée agricole

6 avril 2023 – Conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL

- Françoise DUPRE demande à ce que soient taillés les tilleuls du Haras. Le Maire lui indique que ce point a déjà été abordé en réunion préparatoire au budget 2023 pour une taille à l'automne. Prévue tous les deux ans initialement, cette périodicité ne convient pas et a posé souci lors de ramassages des poubelles. Elle aura dorénavant lieu tous les automnes.

- Agnès BOILLET demande de contacter à ce que le Maire contacte la SNCF car les véhicules qui circulent dans la rue Paul Courroy lors d'interventions semblent ne pas

respecter la vitesse réglementaire.

- Sophie ORDON demande s'il est possible d'installer des récupérateurs d'eau dans le cimetière afin de limiter la consommation d'eau potable aux fins d'arrosage par les particuliers. Le Maire indique qu'elle a répondu à l'enquête de la communauté de communes relative à un achat groupé de récupérateurs d'eau en demandant la gratuité pour les collectivités. A l'issue, un branchement sur les gouttières de l'église, sur des faces non visibles de l'espace public mais aisément accessible du public sera à envisager.

- Eric PRIEM demande à ce qu'il soit effectué un bilan de mi-mandat sur ce qui a été effectué et ce qui ne l'a pas été par rapport à la profession de foi diffusé lors des élections. Le Maire renverra cette profession de foi aux membres du conseil municipal qui ne l'ont pas conservé.

QUESTIONS DIVERSES DU PUBLIC

Pas de questions du public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h13.

Sandrine BOULAS-DRETZ,
Maire



Eric PRIEM ,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Eric Priem, the secretary of the meeting.

